

sources qu'il offre, à la province rivale de Manitoba ou aux états américains de l'ouest ? L'heure n'est-elle pas venue d'arrêter, par l'offre de compensations également tentantes, cet exode funeste qui dépeuple notre pays au bénéfice de l'étranger ou d'une province située à cinquante lieues de la nôtre ?

On craint le manque de communications en rapport avec les progrès que pourraient accomplir les vallées du Saguenay et du lac St. Jean ; on craint les défrichements lointains et une sorte d'exil au fond de régions que l'on regarde comme presque inaccessibles ; mais ces craintes n'ont plus aujourd'hui de raison d'être. Nous avons fait voir les tentatives nombreuses faites durant ces dernières années et qui se poursuivent activement, avec succès aujourd'hui, pour donner aux deux vallées des débouchés dans tous les sens, de sorte qu'il n'y a plus à redouter de les voir isolées plus longtemps ; nous pourrions ajouter qu'il y a un autre projet de chemin de fer de Québec au lac St. Jean, présenté cette année même à la législature provinciale par une société responsable qui a pris le nom de " Compagnie de chemin de fer du St. Laurent, des Basses Laurentides et du Saguenay ", mais cela n'ajouterait rien à la valeur des faits accomplis, au fait positif que des milliers de dollars ont été votés cette année pour apporter un grand développement de communications dans l'intérieur des deux vallées, pendant qu'il y a une ligne de chemin de fer en pleine voie d'exécution.

Nous avons fait connaître dans leurs détails les travaux accomplis par cette dernière ligne, ceux qui s'accomplissent actuellement et quels résultats en découleront ; le lecteur est au fait de la situation sous tous ses aspects et son opinion peut être exactement formée. Que pourrait-on ajouter ? C'est qu'il est du devoir des gouvernements fédéral et local de donner tout leur appui au mouvement de colonisation inhabituel qui se fait depuis un an ou deux vers les rives du lac St. Jean ; le gouvernement fédéral, par une large subvention à la ligne de chemin de fer dont l'exécution se poursuit, et le gouvernement local, en continuant de favoriser le mouvement de toutes ses forces.

Rappelons encore une fois que la vallée du lac St. Jean est l'assiette agricole, le *back-country* de toute la rive nord du St. Laurent, entre Trois-Rivières et Québec ; rappelons que certains produits de la province commençant à décroître dans certaines localités, il faut les favoriser dans les autres localités où ils peuvent devenir abondants, et offrir de suite, dans la province même, une compensation aux intérêts agricoles menacés. Or, la vallée du lac St. Jean offre cette compensation ; hâtons-nous